



H&R BLOCK

Avis aux médias

Le jour du Canada apporte des changements

- Un pourcent de moins : à partir du 1^{er} juillet, le taux de la TPS sera de 6 %. Vous verrez donc une économie dès que vous achèterez un produit ou service. Par exemple, si vous achetez une voiture au prix de 25 000 \$ le 1^{er} juillet, vous épargnerez 250 \$ de TPS.
- Chèques de garde d'enfants : la nouvelle prestation universelle pour la garde d'enfants versera un montant de 100 \$ par mois pour chaque enfant de moins de six ans, peu importe votre revenu. Par conséquent, si vous avez un enfant de moins de six ans, vous pouvez vous attendre à recevoir un chèque mensuel de 100 \$ à partir du mois de juillet.
- Usage des transports en commun : rappelez-vous de conserver vos laissez-passer mensuels ou vos reçus à partir du 1^{er} juillet pour pouvoir demander le nouveau crédit d'impôt. Vous pouvez demander le crédit pour les laissez-passer d'une période minimale d'un mois. Le crédit peut être réclamé pour votre conjoint ou conjoint de fait et pour les enfants à charge de moins de 19 ans.

Cleo Hamel, une professionnelle de l'impôt chez H&R Block, est disponible pour vous parler des conséquences des changements fiscaux au 1^{er} juillet.

À propos de H&R Block Canada

H&R Block Canada prépare près de 2 millions de déclarations de revenus annuellement, faisant d'elle le chef de file de l'industrie de la préparation des déclarations de revenus au Canada. Avec son Bureau national situé à Calgary, Alberta, la compagnie sert les contribuables canadiens dans plus de 950 bureaux à travers le Canada. H&R Block Canada Inc. est une filiale de H&R Block, Inc., une société à exploitation diversifiée qui offre un large éventail de services et produits financiers. D'autres informations au sujet de H&R Block Canada sont disponibles sur le site de la compagnie à www.hrblock.ca ou en appelant le 1-800-HRBLOCK.

- 30 -

Pour plus de renseignements, communiquez avec :

Tina Quelch
Calador Communications
(416) 925-6034
tina@caladorcommunications.com